

Gérer le doute et l'incertitude sur les marchés médiévaux

Coord. Claude Denjean (UMR 5136 Framespa, Jacov, Université de Toulouse)

État de la question

Les échanges médiévaux dessinent un monde hétérogène et instable où les certitudes sont particulièrement délicates à obtenir. La société transformée par l'essor urbain nourri de l'exploitation des campagnes se structure en construisant des conditions juridiques, professionnelles, financières et sociales les mieux à même de servir le développement des affaires. On a pu envisager qu'une catégorie de « l'économique » émergeait lentement à la fin d'un Moyen Âge où l'économique était encastrée (*indebtedness*, avec K. Polanyi). Cependant, l'opposition entre le monde féodal et le capitalisme, le découpage en champs du religieux, du social et de l'économique conduisent seulement à rechercher les origines et la généalogie de faits modernes sans dessiner les caractéristiques spécifiques de la société médiévale. On ne passe pas simplement du « féodalisme » au « capitalisme ». Des voies nouvelles d'analyse ont mis en avant l'importance de la religion civique et de la notion de bien commun, de la laïcisation de valeurs. Les choix opérés à travers l'établissement de nouveaux modes de concorde établissent les lieux de l'échange. Le marché se construit comme organisation d'un type d'échange à travers un consensus, les affaires s'appuient sur le lien social et le constituent. Ce mouvement conduit à transcender les clivages habituels, telles les distinctions religieuses et communautaires, et créent des tensions nouvelles où se mêlent concurrence économique et dispute interreligieuse. L'étude contribue donc à présenter et expliquer en tendant à une *histoire totale* la nature du système économique et social médiéval où les cloisonnements juridiques entre ville et campagne comme entre différentes communautés religieuses – que nous ne nions pas – ne sont pas essentiels.

Étape dans le travail du groupe de recherche JACOV

Le travail de décroisement de l'histoire des juifs et de décentrement de problématiques économiques engagé durant quatre années par le groupe JACOV a permis de dépasser certaines apories et d'engager un travail où les choix religieux sont mieux mis en valeur en les intégrant dans la réflexion à côté d'autres paramètres. L'histoire des valeurs qui nous réunit est pleinement opératoire dans le contexte du Moyen Âge à partir de la fin du XI^e siècle. Ce sont les débats et les choix dialectiques entre les groupes sociaux et les communautés politiques et/ou religieuses dont les contours se chevauchent ou qui au contraire permettent la distinction, les hésitations, les choix multiples, contradictoires ou avortés, les échecs éclairant les réussites qui nous intéressent. Nous observons un système mouvant, en train de s'édifier, plein de contradictions plutôt qu'une organisation politique, sociale et religieuse bien établie. Ses fondements datent du début du Moyen Âge et des législations barbares, mais c'est surtout à la fin du XI^e siècle que l'émergence des villes, la Réforme grégorienne et la réappropriation du droit d'origine romaine préparent les conditions d'un

¹ Pierre Dejean Olivi, *De empcionibus et vendicionibus*, 19.

monde nouveau. Le croisement, la rencontre des systèmes de valeurs est au cœur de nos préoccupations. Les aspects religieux, reconnus comme essentiels, seront éclairés par ce décentrage ou recentrage du propos.

Nous avons choisi l'art d'entreprendre comme terrain d'étude car les hommes d'affaires sont au centre des contradictions et intégrés dans les réseaux relationnels où s'exercent les pouvoirs. Certaines oppositions sont simples : seigneurs et hommes d'affaires se soutiennent et rivalisent lors des transferts de rentes ; le roi s'appuie contre la noblesse sur des hommes nouveaux issus de l'oligarchie urbaine ou des communautés juives ; juifs et chrétiens se confrontent entre dispute, violence, dialogue et collaboration ; riches et pauvres, urbains et ruraux n'ont pas les mêmes intérêts. Cependant, l'étude de cas et les essais de microhistoire montrent que les clans qui luttent à la cour et à la ville transcendent ces clivages sociaux et politiques et dessinent des réseaux parfois mouvants par leurs luttes pour défendre des intérêts ponctuels. Nous comprenons alors leurs choix, d'où procèdent des bifurcations échappant à première vue à l'historien, dans une société où l'investissement judiciaire relaye la violence physique². La réputation (*fama*), première garantie sur les marchés, est essentielle. Dans leur vie quotidienne s'articulent autour de la notion de *fides* le désir d'être ou de paraître un bon citoyen et un bon fidèle, l'importance de la garantie et de l'assurance à tous les sens du terme dans un monde instable et conflictuel où ils peuvent gagner ou perdre beaucoup. Nous allons donc les observer dans leur gestion de l'incertitude.

Sources et méthodes

Le projet s'appuie sur l'analyse de sources inédites, mais n'exclut pas un large éventail de sources éditées. D'autres dossiers apportent des contrepoints sans lesquels la ligne originelle serait mal compréhensible. Les carnets d'entrepreneurs du fonds-gigogne de Gérone et les documents latins et hébraïques provenant des communautés et nous éclairant sur le cadre judiciaire, à l'origine de la création de l'équipe JACOV, sont désormais insérés dans un corpus plus large de manière à en assurer une compréhension échappant à la limitation des problématiques des études juives. Les comptabilités d'entreprises méridionales, provençales, et majorquines, les nombreux procès catalans et majorquins, les sources de sociétés marchandes comme le fonds Datini permettent de dresser le portrait de l'entrepreneur, du financement des opérations à la commercialisation des produits. La documentation sur le commerce méditerranéen permet de répondre à des questions difficiles concernant l'art d'entreprendre. Cependant, l'étude des régions méridionales (comté de Foix, piémont pyrénéen, Languedoc, vallée de la Garonne, le Toulousain avec les sociétés des moulins) comme celle de la Normandie apporte malgré les différences juridiques – ou cause de celles-ci – des éclairages uniques. Si le laboratoire Framespa est spécialisé dans les travaux sur les régions méridionales et ibériques, le projet Jacov ne peut exclure de son champ d'investigation des régions aussi riches en documents exceptionnels que l'Italie, la Normandie et la Flandre. Il ne paraît pas raisonnable de s'enfermer dans une expertise étroite contraire à la méthode choisie, non seulement

² Comme l'a montré D. L. SMAÏL, *The consumption of justice: emotions, publicity, and legal culture in Marseille, 1324-1425*, Ithaca, 2003. Comme on le voit dans Cl. DENJEAN, *La loi du lucre*, Madrid, 2011.

comparatiste mais aussi visant à une réflexion globale sur la gestion entrepreneuriale médiévale.

Le travail peut s'opérer grâce à des méthodes adaptées. Les spécialistes de paléographie et codicologie latines et hébraïques (Université de Barcelone, CSIC Madrid, BookswithinBooks) apportent d'abord leur concours à l'analyse des documents. Elles permettent de saisir les convergences entre pratiques municipales, communautaires, notariales et marchandes, dessinant l'émergence d'une culture marchande structurée par des formes d'écrits en rapport avec les modes de légalisation oraux. Le rituel de la *stipulacio* romaine³, du « tope-là ! » reste la preuve première de la validité de la transaction acceptée. L'analyse des réseaux relationnels, permise par le travail prosopographique, éclaire des cas relevant de la microhistoire et dégagent la structure sociale d'où proviennent les changements et adaptations des sociétés marchandes. Croiser diverses sources constitue alors un impératif essentiel au projet. De même, l'interdisciplinarité, loin se réduire à un fonds commun méthodologique, peut s'appuyer sur l'expression disciplinaire la plus exigeante et aboutie, à travers l'alternance de travail collectif et d'approfondissements en binômes ou trinômes sur des dossiers particuliers, en vue de l'édition de textes prévus. Le travail premier d'érudition exige la collaboration entre spécialistes : les philologues et linguistes paléographes sont les seuls à déchiffrer les écritures cursives de ces documents assez peu soignés abîmés par le temps, mais ils ne peuvent interpréter certains mots que si un fin connaisseur des droits multiples utilisés, de la société locale, de la toponymie et de l'anthroponymie les aide à sortir de leurs incompréhensions⁴. Les apories sur lesquelles butent les historiens spécialisés en histoire économique, en histoire des juifs disparaissent grâce au regard des juristes, des économistes ou des sociologues qui retrouvent un élément structurel invisible mal perçu de prime abord par les historiens. La complexité et la spécificité de ce monde exotique qu'est l'entreprise médiévale n'en apparaît que mieux, la collaboration interdisciplinaire faisant office de zoom.

Séminaire international *Propter incertitudinem* (hiver 2014)

1- La complexité d'un monde incertain. De l'incertitude au consensus : comment fixer un prix ?

Comment s'accorder sur un prix ? Le prix est une variable qui sert à faire coïncider des positions contradictoires mais pour lesquelles l'accord est impératif en vue de la circulation de biens (et pas seulement sur le marché puisqu'il existe des évaluations hors-marché). Il est le medium nombrant à même de bâtir un système d'échanges généralisé. Il est donc constitutif dans la société mais en même temps n'est qu'un outil, un moyen. Dans ce contexte, la notion juridique de juste prix devient l'outil central de la réflexion politique, éthique et pastorale comme de la construction d'une garantie notariale ou judiciaire. Le marché peut servir de modèle à une société

³ Les témoins doivent avoir entendu clairement : « tu le veux ? », « oui je le veux ».

⁴ En latin, en langues vernaculaires, et plus encore en hébreu où les voyelles ne sont pas notées.

vertueuse et harmonieuse, qui n'est pas la Jérusalem céleste, idéale, mais une Jérusalem terrestre du bon gouvernement, accessible à tous – clercs comme laïcs, juifs comme chrétiens – pour peu qu'ils s'y appliquent dans leurs relations sociales. Il ne peut s'établir sans une réflexion sur la valeur – des choses et des gens, et plus largement sur les valeurs qui cimentent, transcendent ou divisent la société.

Les réseaux sociaux que cimentent la *fides* – confiance et foi – sont la base de la garantie du prix. Ils sont égalitaires – entre marchands, hiérarchisés – du roi et des nobles vers les prêteurs, institutionnels – lorsque les sociétés sont juridiquement constituées. Les rituels sociaux du marchandage et de l'accord sont fondateurs dans un monde où la relation interindividuelle et l'interconnaissance physique est première. Ils respectent (ou pas) des normes et des valeurs communément reconnues : textes normatifs, contexte juridique, pratiques communément reconnues comme opératoires, qui construisent l'espace du consensus. Les lieux de fixation des prix ont une influence sur la méthode de fixation. Chaque acteur a une responsabilité politique et religieuse et doit penser au bien commun à la société englobante multireligieuse et à la charité envers ses coreligionnaires. Certains prix sont fixés en raison d'enjeux essentiellement politiques par le roi ou le pouvoir urbain ou marchand. Des chantiers entrepris récemment doivent être approfondis. À côté de la valeur des choses, nous avons commencé à réfléchir au prix de l'homme, de son travail et de son corps, mais aussi de sa vertu. Les prix peuvent s'établir sur le marché commun des majoritaires mais aussi dépendre des choix religieux ou politiques de minorités : nous avons déjà commencé à observer les poids différences interreligieuses sur les prix alimentaires. Certains points de méthode doivent être réexaminés autour de la question de l'utilité sociale du microcrédit dans la constitution d'une société plus homogène autour des valeurs du marché, de celle de la place des minorités religieuses susceptibles de créer des gradients au sein de l'espace des échanges constitutifs de variations de prix. Un grand marché juxtaposant et imbriquant des marchés spécifiques à chaque communauté religieuse peut-il se servir de ces différences comme variable d'ajustement ? Comment l'historien doit-il utiliser les outils statistiques pour reconstituer des courbes de prix ? Comment doit-il s'appropriier les outils de l'analyse réticulaire ? Sur ces questions, économistes, sociologues et historiens peuvent dialoguer.

2- Le remède générique. L'assurance notariale et juridique contre les dommages et les aléas. Les contrats sur des choses incertaines

L'essor notarial du XIII^e siècle permet de garantir les échanges, sans pour cela éliminer les formes orales et rituelles de légitimation. Au fil de la complexification des financements et de l'augmentation du besoin de monnaie, les pouvoirs précisent la norme en utilisant le notariat, l'enquête, la fiscalité, la prédication et l'instruction religieuse. Les pouvoirs créent autoritairement les marchés, avec un grand pragmatisme à travers les enquêtes de *commodo et incommodo*. Cela n'empêche pas la fraude, le jeu sur les prescriptions. La question centrale du crédit est celle du jeu sur le temps. C'est donc bien un marché en cours d'uniformisation que construit ce mouvement de normalisation et d'assurance contre les aléas. Les conflits et procès sont également l'occasion de préciser les règles de garantie et de mieux contrôler les

activités marchandes. Comment les éviter, comment les déclencher en fonction de la gestion de l'incertitude : incertitude d'hier, savoir d'aujourd'hui ? *L'amicitia* et les réseaux personnels constituent une autre solution contre le risque et limitent l'incertitude.

La société reste toutefois un espace extrêmement hétérogène. Les interstices entre juifs, chrétiens et musulmans créent-ils un marché global au sein duquel les interdits qui frappent les uns peuvent être compensés par les activités des autres ? Que peut offrir la multiplicité des droits, tels les droits coutumiers et les droits savants, les droits halakhique et malikites ? En quels termes, quand et comment les législations issues des pouvoirs souverains ou seigneuriaux, les chartes des villes, les coutumes, les droits romain et canonique, les traditions halakhiques et du droit musulman envisagent-ils ces questions ? Dans quelle mesure les solutions juridiques dégagées résultent-elles d'un dialogue fait d'emprunts et de modifications entre les différents ordres normatifs ? Dialoguent-ils, se construisent-ils en contrepoint, s'opposent-ils, opèrent-ils des emprunts ?

Certaines catégories comme les marchands internationaux, les courtiers, les juifs à tel endroit, les chrétiens ailleurs, les musulmans, les étrangers enfin, jouent-ils un rôle clé dans ces processus ? Quel est le rôle des métiers ? Quel est le poids des conflits locaux ou des concurrences ? Redouble-t-il les concurrences entre communautés ? À quelle échelle jouent-ils un rôle ?

3- Et si perdre faisait partie du jeu ? De la légèreté sautillante comme mode de gestion ?

Le goût du jeu. Une société du contraste. Le risque comme mouvement permettant le bénéfique. Le jeu et l'arithmétique. Prudence et gestion, sociétés de parts, droits et « banalités ». Cette réflexion conduit à une relecture autour de la question de la propriété (emphytéose, types et nature de la propriété... tout cela ayant des conséquences sociales et religieuses importantes qui dépassent très largement l'entreprise). Posséder, avoir, transférer la possession, le droit sur... sont des notions bien différentes de celles que recouvrent les mêmes termes aux autres époques. De même, la conservation de numéraire, la notion de prévision, de budget, de rationalité sont spécifiques à la période étudiée. Il convient donc de poursuivre réexamen pour mieux cerner ce que sont l'échange et la propriété. Ici l'entreprise est vue à la fois comme reflet de la société (étudier l'entreprise, c'est étudier une société) mais aussi comme laboratoire d'une société. Les religions réfléchissent au sens et aux conséquences éthiques et sociales de la possession de biens meubles et immeubles. Les droits familiaux et la gestion des patrimoines diffèrent. Cela a des conséquences dans les stratégies des entrepreneurs : G. Todeschini a montré que les juifs italiens ne peuvent risquer les biens de leur épouse. Observe-t-on enfin des solidarités sociales plutôt que religieuses ? Les minoritaires se détachent-ils de leurs obligations religieuses pour mieux participer aux modes de gestion nouveaux ou plus attractifs ? La gouvernance des entreprises, les types de sociétés varient et diffèrent en fonction des risques encourus. La prééminence du crédit met en exergue la place du pari dans cette société. De ce fait, les faillites peuvent être observées comme autre chose qu'un simple échec. Le risque est constitutif de la sérendipité. De même, le jeu entre

innovation et tradition, tant dans des entreprises apparemment aussi novatrices que les moulins du Bazacle entre autres, que dans des associations bien plus modestes comme celles des prêteurs de Puigcerda, montre que des structures juridiques très anciennes favorisent l'émergence de nouveautés opératoires.

Nous pouvons envisager d'observer la fluidité des relations et l'adaptabilité, le microcrédit comme adaptés à cette société hétérogène et fluctuante. Les catégories traditionnelles sont-elles modifiées par cet « esprit de légèreté » ? La littérature dresse un portrait de la société à travers l'échange en valorisant la circulation permanente comme vertueuse, pour peu qu'elle respecte le bon rythme. Le don et l'échange marchand sont-ils alors des champs à distinguer absolument ? Notre regard porterait plutôt sur l'acte d'échanger que sur les produits et les flux.